

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	
Pour	
Contre	

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 71/2026

portant sur la décision d'aliénation d'une partie
d'un chemin situé à La Verlanchie

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande formulée par un administré de la commune en vue d'acheter une portion d'un chemin rural à La Verlanchie, attenant à ses propriétés, d'une longueur totale d'environ 120 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de rejeter, à l'unanimité, la vente sollicitée d'une partie du chemin situé à "La Verlanchie" soit 120 mètres ;
- de se prononcer sur la cession du chemin enclavée située entre les parcelles A numéros 654-655 et 649, (1 contre - 6 abstentions - 4 pour).

Fait à MARVAL, le 8 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kévin NYLAND

Le Maire,
Régis de Solms

